

DE23.051

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**CONVENTION AU TITRE DE L'APPEL À PROJETS 2023  
PAR LA CPAM**

**CONVENTION RELATIVE AUX MODALITÉS DE FINANCEMENT**

*Autorisation - approbation*

0380

Dans le cadre de l'appel à projet lancé par la CPAM, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) de la ville d'Armentières a déposé une demande de subvention pour laquelle la CPAM a rendu un avis favorable.

La Commission d'action sanitaire et sociale de la CPAM des Flandres souhaite permettre la création d'initiatives innovantes, contribuant à l'amélioration de la qualité de vie des personnes vivant au sein de la circonscription de la CPAM des Flandres (Dunkerque-Armentières).

Dans le cadre de l'analyse des besoins sociaux, la question du non-recours aux soins a été identifiée par les acteurs locaux sans qu'elle puisse être mesurée à l'échelle du territoire communal. Les acteurs constatent qu'en matière de santé, le renoncement aux soins entraîne des dépistages tardifs, une aggravation des affections, ou un recours accru aux services d'urgences.

L'ensemble des actions proposées par le CCAS a pour objectifs de faciliter l'accès aux soins, mais également d'aller à la rencontre des publics ne se rendant pas dans les différentes structures – les invisibles.

Suivant l'arbitrage de la CPAM, il est proposé au Conseil d'administration de bien vouloir autoriser Monsieur le Président à signer la convention attributive de subvention de l'action au titre de l'action sanitaire et sociale (ASS). La subvention et les dépenses afférentes seront inscrites au budget 2023.

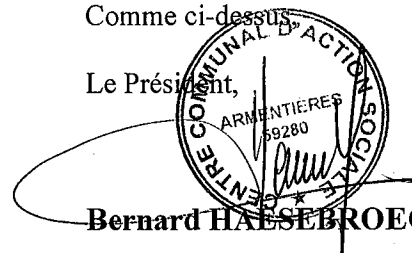
**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

Ainsi fait et délibéré

Pour expédition conforme,

Comme ci-dessus,

Le Président,



**Bernard HAESEBROECK**

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ARMENTIÈRES**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 21 novembre 2023  
Convocation du 15 novembre 2023  
Administrateurs en exercice : 17  
Administrateurs présents : 4

L'an deux mille vingt-trois, le 21 NOVEMBRE à dix-sept heures trente, les membres du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale d'Armentières se sont réunis en salle mutualisée au CCAS – 57 rue Paul Bert à Armentières, sous la présidence de Monsieur Hugues QUESTE, Vice-Président de l'établissement.

**PRÉSENTS** : Mme COBBAERT, Mme LORIDAN, M. VANGAEVEREN

**EXCUSÉS** : M HAESEBROECK, M. TISON-BEERNAERT, M. BEHAGHEL, M. CHIEUX, Mme CASIER,, Mme PLAZANET,, M. MEHEZ, Mme GUSTIN, M. BOURGEOIS

**ABSENTS** : M. AIT EL HAJ, M. VANNESTE, Mme LEROY, Mme LATOUR